Dernière adaptation: 31/05/2015



Commission paritaire pour les entreprises de valorisation de matières premières de récupération

1420400 Récupération de produits divers

Prime de fin d'année	1
Système sectoriel de chèques-repas	1
Frais de transport	1
Vêtements de travail	

Les CCT mentionnées ci-après peuvent être consultées sur le site du SPF ETCS : http://www.emploi.belgique.be/searchCAO.aspx?id=4708

Prime de fin d'année

CCT du 27 janvier 2015 (127.089)

Bénéficiaires et modalités d'octroi et de paiement des avantages complémentaires à charge du "Fonds social des entreprises pour la récupération de produits divers"

Articles 1-2, 9-14, 16

Durée de validité : 1er janvier 2015 pour une durée indéterminée

Système sectoriel de chèques-repas

CCT du 17 décembre 2013 (119.507)

Système sectoriel de chèques-repas

Tous les articles

Durée de validité : 1^{er} janvier 2014 pour une durée indéterminée.

Frais de transport

CCT du 17 décembre 2013 (119.506)

Frais de transport

Tous les articles

Durée de validité : 1^{er} janvier 2014 pour une durée indéterminée

Vêtements de travail

CCT du 12 juillet 2007 (84.907) , dernièrement prolongée par la CCT du 23 juin 2011 (104.937)

Accord national 2007-2008

Articles 1, 17-18

Durée de validité : 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2008, dernièrement prolongée au 31

décembre 2012

Primes 1